



RESMYLE 

## **RESMYLE : Repenser l'emploi et l'insertion sociale des jeunes méditerranéens à travers le développement durable**

### **Cahier des charges**

**Réalisation d'une plateforme en ligne de formation et sensibilisation sur le développement durable, à destination des organisations de jeunesse et d'action sociale pour les jeunes en Méditerranée**

Juillet 2020

***Institut Supérieur des Sciences et Technologies de l'Environnement - ISSTE***

Technopole de Borj Cédria CP 1003 hammam-lif, Tunis

Tél : (216-71) 431 555

Contact : Mme Sbais Yosr : [yosr.sbaiis@isste.u-carthage.tn](mailto:yosr.sbaiis@isste.u-carthage.tn)

Ezzedine Ferjani : [ezzedineferjani.isste@gmail.com](mailto:ezzedineferjani.isste@gmail.com)

## **Table des matières**

**I- Contexte de la mission**

**II- Objectif**

**III- Considération technique**

**IV- Contenu**

**V- Durée**

**VI- Organisation du projet**

**VII- Soumission des offres**

## I. Contexte de la mission

L'Institut Supérieur des Sciences et Technologies de l'Environnement (ISSTE) est engagé comme partenaire dans le projet « **RESMYLE - Repenser emploi et insertion sociale des jeunes méditerranéens à travers le développement durable** » porté par CDE Petra Patrimonia, chef de file du projet et financé par le Programme IEV CTF MED 2014-2020.

Le projet RESMYLE se fonde sur deux constats simultanés :

1. Les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes en Méditerranée s'accroissent dans tous les pays, en particulier pour les moins diplômés.
2. Pourtant, les défis de la protection de l'environnement en Méditerranée font émerger sur les territoires de nombreux besoins nouveaux, potentiellement créateurs d'emplois : efficacité énergétique, entretien de l'espace, réduction des déchets, éco-mobilité, prévention des risques, etc.

Pour apporter des réponses durables à ce double problème, RESMYLE mobilise une subvention européenne d'un montant maximum de 1 977 522 € correspondant à 90% d'un budget prévisionnel de 2 197 247 €. Le projet réunit 9 opérateurs méditerranéens (entreprises, associations, universités) dans 5 pays (France, Italie, Jordanie, Liban, Tunisie) autour de 3 axes d'intervention :

1. Accompagner les organismes d'insertion des jeunes en Méditerranée (centre de formation, associations, centres sociaux) pour les aider à mieux prendre en compte le développement durable dans leurs actions – Réalisations prévues : un centre de ressources et des outils de formation pour les éducateurs et les animateurs sociaux ;
2. Développer un réseau de chantiers écoles pour les jeunes méditerranéens, centrés sur le développement durable : aménagement de l'espace, prévention des risques, consommation durable, etc. L'objectif est de former les jeunes méditerranéens au développement durable par une formation concrète de terrain sur des territoires méditerranéens, favorisant ainsi leur expérience et leur insertion professionnelle – Réalisations prévues : 16 formations testées auprès de plus de 200 jeunes soit un catalogue de 32 semaines de formations pratiques ;
3. Créer un réseau méditerranéen d'éco-incubateurs d'entreprises et de projets portés par les jeunes fondés sur une méthode commune et des offres de tutorat/formation mutualisées.

Réalisations prévues : 6 incubateurs dans 5 pays, 15 formations de jeunes créateurs d'entreprises, 60 projets de jeunes accompagnés.

Le projet a démarré officiellement le 31 août 2019, pour s'achever le 30 août 2022. Cependant, en raison de difficultés de formalisation de la convention avec l'Autorité de Gestion (AuG), les activités du projet ont réellement démarré début janvier 2020.

Les partenaires du projet sont :

LP. CDE Petra Patrimonia (France - chef de file)

PP1. Consorzio Formazione Lavoro e Cooperazione Società Cooperativa – CFLC (Italie)

PP2. AMESCI (Italie)

PP3. Union APARE-CME (France)

PP4. Association de Développement Rural – ADR (Liban)

PP5. Association d'Éducation Relative à l'Environnement Hammamet – AERE (Tunisie)

PP6. Jeune Chambre Internationale – JCI (Tunisie)

PP7. Institut de Sciences et Technologies de l'Environnement – ISSTE (Tunisie)

PP8. Jordan University of Technology – JUST (Jordan)

## **II. Objectifs de la prestation**

La prestation porte sur la création d'un centre de ressources et des outils de formation en ligne pour les éducateurs et les animateurs sociaux dans le cadre du premier axe d'intervention du projet *Accompagner les organismes d'insertion des jeunes en Méditerranée (centre de formation, associations, centres sociaux) pour les aider à mieux prendre en compte le développement durable dans leurs actions*. L'ISSTE souhaite externaliser ce service de création d'une plateforme en ligne de formation et de ressource.

La plateforme aura pour objectif :

- de donner aux animateurs sociaux et aux éducateurs de jeunes des informations générales sur le développement durable en Méditerranée afin de contribuer à leur sensibilisation dans ce domaine, et mettre en évidence l'intérêt de cette thématique pour le développement personnel, social, et professionnel des jeunes avec lesquels ils travaillent
- de partager des fiches ressources d'activités pédagogiques à développer avec les jeunes, en les illustrant par des tutoriels vidéos, des témoignages de jeunes et d'associations méditerranéennes, notamment ceux qui participeront aux activités soutenues dans le cadre du projet,

- d'identifier des personnes et organismes ressources sur cette thématique dans les pays du projet, afin de soutenir les initiatives qui pourraient être portées par les travailleurs sociaux et éducateurs de jeunesse et de permettre l'interaction entre les utilisateurs.

Les groupes cibles de cette plateforme en ligne seront les éducateurs de jeunesse et les animateurs sociaux qui accompagnent des jeunes en Méditerranée (centres sociaux, associations de jeunesse, association œuvrant dans le domaine du développement durable etc.). La plateforme doit donc être ludique, dynamique, pédagogique et facile d'utilisation.

La mission détaillée consiste donc

- dans l'achat du nom de domaine et de l'hébergement au nom de l'ISSTE pour une durée minimale de 5 ans,
- dans le développement de la plateforme selon les prescriptions du présent cahier des charges
- dans la mise en ligne des contenus élaborés par les partenaires du projet. Le site sera disponible sous 4 langues (Anglais, Arabe, Français et Italien). Les traductions des contenus sont à la charge des partenaires.

## **II. Considération technique**

Les technologies web les plus récentes seront utilisées afin de construire une plateforme dynamique légère, rapide lors de l'utilisation, bien structurée et moderne (responsive design permettant l'utilisation sur tablettes et smartphones). L'utilisation des outils du web 2.0 est indispensable. Le but est de faire des liens avec les médias sociaux les plus visités (Facebook, Twitter, etc.).

## **III. Contenu**

### **a. Ergonomie et charte graphique**

La ligne graphique et l'ergonomie doit prendre en considération les exigences de la charte graphique du projet RESMYLE :

- La plateforme doit être à la fois légère, bien organisée et très attractive ;
- L'habillage graphique doit tenir compte de la population cible et des thématiques ;
- Les différents services et fonctions proposés (recherche rapide, plan, fonction d'impression) doivent être accessibles aux internautes depuis toutes les pages ;

- La liste des différentes rubriques diffère selon l'espace auquel l'internaute est connecté ;
- Le logo RESMYLE, de l'ISSTE et de tous les partenaires ainsi que le nom du projet doivent être présents sur toutes les pages.

La structure de la plateforme doit permettre d'avoir accès à :

- une page synthétique de présentation du projet et des partenaires, avec un lien vers la page web officielle du projet (déjà créée par l'Autorité de Gestion du programme)
- une section dédiée sur les enjeux du développement durable en Méditerranée, classés par thème
- une section dédiée aux fiches des activités d'éducation environnementale établies dans le cadre du projet (une cinquantaine de ressources éducatives prévues). Ces activités illustrées par des tutoriels vidéos, classées par thème et/ou public
- Une section espace ressources présentant des organismes partenaires, et des ressources externes éventuellement mobilisables (autres site web, ressources bibliographiques éventuelles, listes d'organismes ressources par pays, pouvant soutenir les activités des organismes cibles de la plateforme)
- un espace d'échange de type forum
- une page de contact

## **b. Fonctionnalités**

La page d'accueil est d'une importance capitale, elle doit être attractive, simple et afficher l'essentiel des informations. En somme, un équilibre entre l'esthétique et l'ergonomie est souhaité. L'accès à un espace privé doit être accessible dès la première page ; un seul endroit de connexion est prévu. Le routage vers l'espace approprié doit être fait automatiquement selon les privilèges préalablement accordés.

### **1. Langue**

Le français, l'anglais, l'Italien et l'arabe seront les langues de publication de la plateforme.

### **2. Flux RSS avec image**

Le flux RSS est certainement une des fonctionnalités les plus utiles à prévoir au niveau de l'espace grand public. Le flux RSS positionnera une image directement dans une balise spécifique afin qu'il sorte du lot par rapport à ceux qui ne le proposent pas. Une image incite immédiatement le lecteur à s'intéresser au contenu associé.

### **3. Fonction mobile**

Une interface mobile doit être intégrée afin que les internautes ayant des Smartphones avec Internet puissent accéder à la plateforme et suivent les dernières nouvelles publiées depuis leur mobile.

### **4. Médias sociaux**

Les boutons « J'aime » de Facebook et de Twitter seront disponible sur le site internet sur tout le contenu. L'internaute n'aura plus qu'à cliquer sur le bouton pour opérer une duplication du contenu et le partager avec tous ses contacts. Le but est d'amener les utilisateurs à recommander un contenu, ce qui en publiera le lien dans leurs flux. Ce lien sera également partagé et apparaîtra dans le flux de leurs contacts (amis, famille...), créant ainsi du trafic vers nos contenus.

Outre cette fonction, l'objectif est de faire en sorte que les contenus s'interconnectent en sachant que la plateforme offre également une plateforme 2.0 à ses internautes.

### **5. Abonnement à l'espace de discussion**

Un blog ou forum de discussion sera développé, il devra être performant et facile à utiliser. Il est prévu qu'il devienne un espace d'interpellation, de témoignage ou de débat. Une identification de l'internaute est obligatoire. Une organisation par sujet doit être permise et proposée par l'administrateur du blog. Il doit aussi avoir le privilège de bloquer un contenu publié ou un membre inscrit n'ayant pas respecté la charte fixant les conditions d'utilisation.

Afin de mieux connaître le profil des membres du blog de discussion au sein de la plateforme, les informations suivantes devraient être renseignés au moment de l'accès au blog : Prénom et nom (obligatoire), adresse email (obligatoire), ville (avec menu déroulant) (obligatoire), année de naissance (optionnel).

### **6. Module flexible pour l'ajout de formulaire en ligne**

Un formulaire de contact en ligne lié aux emails de certains administrateurs devra être disponible.

### **7. Espace actualité**

Il s'agit de consacrer une rubrique spécialement dédiée aux nouveautés qui comprendra les pages ou sous rubriques suivantes :

- Actualités ;
- Calendrier et événements à venir ;

- Activités réalisées ;
- Présentation/structure du réseau associatif de la société civile : La cartographie

## **8. Publication et documentation**

Une plateforme est par définition un espace de publication et de partage de l'information.

Les téléchargements des documents doivent être accessibles à partir de n'importe quel endroit de la plateforme via des liens. Ces derniers doivent être facilement paramétrables pour être associés au texte et au contenu des autres rubriques. Ils seront classés par thématique et rubrique.

Les différents types de documents à publier sont comme suit :

- Guides ;
- Fiches pratiques ;
- Courriers types ;
- Publications d'Associations partenaires ;
- Divers documents ou publications ;
- Plans nationaux et internationaux de DD
- etc.

## **9. Espace communication et mobilisation**

Il s'agit d'offrir un espace sur le Portail pour échanger et partager des informations. Chaque espace sera administré selon des critères afin d'assurer une participation adéquate selon la thématique ou les besoins de la population cible.

Ces espaces seront réservés avec un code d'accès personnalisé qui offre la possibilité de pouvoir publier au niveau de cet espace un ensemble d'information à savoir :

- Les actions prévues ou réalisées assignées au préalable par l'administrateur de l'espace.
- Les documents liés à différentes thématiques et qui peuvent être partagés avec le réseau.

Il s'agit d'une plateforme de communication et de concertation en espace privé. Un forum de question réponses est prévu pour exposer des sujets des questions ou partager des réponses.

Il s'agit d'une boîte aux lettres interactive, mais dans laquelle il y aurait une capacité de stockage (un type d'intranet).

## **10. Le référencement du site**

Toute la procédure de référencement du site est à prévoir. Le code source de la plateforme doit être conçu de sorte à faciliter l'indexation des pages par les moteurs de recherche. Les démarches nécessaires doivent être entreprises auprès des principales sociétés proposant des moteurs de recherche pour site web. Ce travail se fera en collaboration avec l'équipe en charge du contenu du site.

## **11. Statistiques**

Une fonction d'analyse complète d'audience du site internet sera développée afin d'avoir des données sur sa fréquentation. Chaque visite sur le portail sera mémorisée ainsi que les caractéristiques du visiteur (dont le pays de connexion), le contenu visité et la date de la visite (gestion de traçabilités).

## **12. Maintenance du site**

Une maintenance du site est effectuée afin d'éviter tout bug ou dysfonctionnement. Le site reste accessible 5 ans après la fin du projet (septembre 2022), le nom de domaine doit être réservé et le site maintenu jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2027.

## **13. Confidentialité**

Le prestataire est tenu de garantir la confidentialité des informations reçues et de les conserver, avec des mesures de sécurité et un degré d'attention non inférieur à ceux appliqués aux informations confidentielles, en assurant une protection adéquate contre la diffusion, la reproduction ou l'utilisation non autorisée.

En particulier, le prestataire s'engage à ne diffuser aucune information en direction d'un tiers sur le déroulement des activités du projet, sauf avis contraire du bénéficiaire.

## **14. Gestion utilisateurs**

Le portail doit permettre :

- Gestions multiutilisateurs avec attribution de droit d'accès aux rubriques,
- Possibilité de créer des groupes et leurs affecter des autorisations,
- Affectation de permissions aux collaborateurs pour partager un contenu avec des collaborateurs externes.

## **15. Journal des mises à jour (Historique)**

Cette fonctionnalité permettra de lister les noms des intervenants, le contenu modifié, la date de modification, la version modifiée, et la possibilité d'archivage des versions ultérieures. Ces mises à jour peuvent être tracé et envoyé comme des notifications à des collaborateurs spécifiques.

### **16. Temps de réponse**

Le temps de réponse perçu par l'utilisateur lors d'une requête sur la plateforme doit être inférieur à 1 seconde, et au maximum à 3 secondes en pic de charge.

### **17. La carte de site**

La "sitemap" est recommandée pour aider les robots d'indexation des moteurs de recherche (Google...). Dans notre cas, la sitemap est indispensable dans toutes les pages de la plateforme.

### **18. La page 404**

Lorsque le serveur ne trouve pas la page demandée par le navigateur, il retourne un code d'erreur 404. Il faut éviter que l'utilisateur se trouve face à un message d'erreur pour une meilleure ergonomie. Pour ce faire, il faut créer une page spéciale qui sera affichée à la place de la page non trouvée.

### **19. Utilisabilité web**

L'utilisateur doit avoir à effectuer le moins de clic possible (3 clic au maximum) pour arriver à la page qu'il souhaite atteindre.

### **20. Intégration, Accessibilité, conformité aux standards W3C**

Les standards web désignent principalement les recommandations émises par le W3C concernant les technologies et les bonnes pratiques de développement des sites web. Les plus fréquentes : XHTML, CSS et WCAG pour ce qui relève de l'accessibilité numérique.

## **IV. Durée**

La période prévue de réalisation du développement de la plateforme interactive virtuelle et sa mise en ligne est de 6 mois. La première version après un mois (fin septembre), la version intermédiaire après 3 mois et la version finale après 6 mois. Le non-respect des délais d'exécution, sur lesquels s'est contractuellement engagé le titulaire du marché, peut entraîner la mise en œuvre de pénalités de retard.

## **V. Organisation du projet**

### **a. Cadrage**

Il est prévu d'organiser avec le développeur des ateliers de cadrage afin d'ajuster les propositions énumérées et les rendre les plus proche possible des souhaits de l'ISSTE. L'ergonomie, le graphisme et la gestion du contenu seront donc à ajuster en cas de besoin.

### **b. Planning**

Un planning détaillé de la réalisation et de la mise en production de la plateforme sera produit et constituera la principale référence de travail jusqu'à la fin du projet. Un calendrier sera validé par le Comité de suivi qui comprend les partenaires du projet RESMYLE dont a minima l'ISSTE, l'UAC, Just et CDE Petra Patrimonia, ainsi que d'autres éventuelles personnes ressources.

### **c. Tests d'avant production**

Il est prévu une phase de tests. Un tableau de tests seront effectués à la fin du développement de la plateforme et ce, afin de permettre de valider la conformité de la solution aux spécifications des TDR et de vérifier le bon fonctionnement.

### **d. Garantie**

Une période de 24 mois est fixée pour corriger toute forme de dysfonctionnement de la plateforme virtuelle après sa mise en production.

### **e. Livrables**

Un manuel d'utilisation de site sous Microsoft SharePoint Server 2013 et sous PDF doit être livré à la fin de la prestation.

### **f. Formation**

Le prestataire doit former les administrateurs du site (8 personnes : 4 ISSTE, 1 CDE PP, 1 UAC, 1 des partenaires italiens, 1 JUST) pour assurer le transfert de compétences et la gestion des mises à jour du contenu de la plateforme.

## **VI. Soumission des offres**

La consultation s'adresse aux sociétés ou groupement de sociétés répondant aux exigences définies dans les présents termes de référence. La consultation prendra fin au 7 août à

16h00 (heure de Tunis). Toutes les propositions devront être envoyées à Mme Sbais et à Mr Ferjani par email aux adresses emails indiquées en première page.

Le prestataire est prié d'envoyer deux documents séparés :

### **1. Offre technique : comprenant les pièces ci-après :**

Le prestataire de services doit décrire et expliquer les raisons pour lesquelles il est le mieux à même de répondre aux exigences de l'ISSTE et du projet RESMYLE en indiquant ce qui suit:

a) Profil– Une note de présentation de la société précisant la date de création de l'entité, le capital social, le siège social ainsi que les références juridiques de la société qui doit être en situation fiscale régulière vis-à-vis de la CNSS conformément à la législation en vigueur ;

b) Une description de la nature de l'activité et du domaine d'expertise ;

c) Expérience et prestations réalisées ;

d) Moyens humains et matériels du soumissionnaire.

Le concurrent devra aussi identifier le Chef de Projet chargé de la coordination du projet et de représenter le soumissionnaire dans ses rapports futurs avec l'ISSTE.

La note méthodologique proposée pour la réalisation de la mission,

Les CV des experts mettant en valeur leurs expériences et compétences en lien avec la mission.

### **2. Offre financière :**

L'offre financière doit comprendre en DT toutes les charges liées à la réalisation de la mission.

Les prix sont fermes et non révisables. Il est à noter que le paiement sera effectué hors taxe.

L'offre financière doit également être ventilée en termes de coûts et présentée conformément au modèle ci-après :

Description	Prix unitaire en DT	Nombre max d'unité	Type d'unité	Montant total
Tâches (honoraires des experts)	0,00	0	Jour de travail	0,00
Détails autres coûts détails	0,00	0	unité	0,00
Montant total				0,00

Afin de faciliter la comparaison des offres financières, il est demandé aux soumissionnaires de ventiler les coûts unitaires par tâches.

## VII. Déroulement de la mission

La mission de création de site prend effet dès notification par l'ISSTE. Elle s'achève en principe à la livraison finale de la plateforme et au plus tard au 28 février 2021.

En cas de prolongation des activités souhaitée par le comité de pilotage du projet, la mission fera l'objet d'une prorogation par avenant. Le simple prolongement calendaire de la mission ne donnera pas lieu à une modification du montant du contrat.

La mission de création de la plateforme en ligne s'exercera en coopération étroite avec l'équipe référente du projet au sein de l'ISSTE :

- Ezzedine Ferjani – Mise en œuvre du projet
- Yosr Sbais – Mise en œuvre du projet

### Planning prévisionnel :

- Réunion de cadrage : le 17.08.2020
- Livraison d'une première mouture permettant la validation de l'architecture du site internet (toutes les pages créées : 20.09.2020)
- Livraison de la version finale validée : maximum au 28.02.2021.

Echéance prévisionnelle des paiements :

- Première tranche : à la signature du contrat et la validation de la note méthodologique de la mission dans sa globalité : 30% du montant total ;
- Deuxième tranche : à la réalisation et validation de 50% des travaux : 30% du montant total ;
- Dernière tranche : après réception définitive sans bug ou dysfonctionnement : 40% du montant total.